



SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

Communiqué de Saint-Josse,
Lundi 11/05/2026

Communiqué de Presse

« Saint-Josse maintient un accompagnement de proximité pour les déclarations d'impôts »

À l'initiative du Bourgmestre Emir KIR, la commune de Saint-Josse organise une fois encore une permanence d'accompagnement destinée aux habitants ayant besoin d'aide pour compléter leur déclaration d'impôts avec l'appui de professionnels du SPF Finances.

Cette permanence se tiendra, sur rendez-vous, le 8 juin prochain, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00, à la Salle Tanger, dans le bâtiment de la Rue Royale 284 (entrée par la Rue Saint-François 67).

Comme les années précédentes, les citoyens pourront prendre rendez-vous jusqu'au 29 mai au plus tard, soit :

- par courriel : accueilroyale@sjtn.brussels
- par téléphone : 02/220.25.74

Les citoyens sont invités à se munir de leur carte d'identité. Une procuration est également nécessaire lorsqu'une personne agit pour le compte d'un tiers.

Contact Presse :

Collaboratrice du Bourgmestre - Murielle Deleu

T 02 220 25 85 - G 0499 58 83 40 - mdeleu@sjtn.brussels

Service Communication - Marie-France Adnet

T 02 220 25 36 - mfadnet@sjtn.brussels